

RW/933/2025/3527/14164/29

Lot 29

- Les plages de semis délimitées par l'Agent forestier sont à préserver. - Les opérations d'abattage et de débardage s'effectueront de manière simultanée; par "simultané", on entend que chaque arbre abattu doit être évacué du parterre de la coupe en-déans les 24 heures. - Seul l'abattage manuel est autorisé (Bois de grosses dimensions) - Interdiction temporaire d'exploitation entre le 31/03 au 01/07 (nidification) - La circulation des engins d'exploitation se fera exclusivement sur cloisonnements (là où ils sont présents) (écartement entre cloisonnements de 40 m et l'ébranchage sera réalisé à la main sur la coupe) - Mesure au ruban - Cubage Hauteur/décroissance - Recoupe des grumes à 21m

Nombre d'arbres total	20	--
Volume grumes	158,519	m³
Volume houppiers	0,000	m³
Volume total	158,519	m³
Cube moyen	7 926	dm³
Circonférence moyenne	246,000	cm
Surface de coupe	6,144	ha
Contact	LENOIR Raphaël, 0471 49 64 42	--
Triage	Triage De Mont-Le-Soie	--
Propriétaire	Vielsalm Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	AL SATHE	--
Vente	CNE DE VIELSALM, CNE DE HOUFFALIZE FE DE MABOMPRE, FE Samree Vendredi 07 novembre 2025 à 14:30 Auberge du Carrefour, à la Baraque Fraiture	--
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Douglas Amélioration Normal Normal		Douglas Amélioration Bordure Normal		Epicéa Amélioration Normal Normal		Epicéa Amélioration Bordure Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
175	-		-		1		1	
						3,582		3,063
185	1		-		1		1	
		4,271				4,137		3,546
205	-		-		3		-	
215	-		-		1		-	
225	-		-		1		-	
245	-		-		1		-	
						31,526		
275	3		-		-		-	
285	1		-		-		-	
295	1		-		-		-	
305	1		-		-		-	
315	1		-		-		-	
335	1		-		-		-	
355	-		1		-		-	
		92,667		15,727				
Total grumes	9	96,938	1	15,727	8	39,245	2	6,609
Houppiers/Taillis	-		-		-		-	